

Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) 2025-2026



Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs du Réseau accès PME <small>Inscrire uniquement le chiffre correspondant</small>	Axes d'intervention du Réseau accès PME <small>Inscrire uniquement le chiffre correspondant</small>	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Motivation à l'égard de cet enjeu : La MRC Les Moulins accorde une importance particulière à l'innovation et l'investissement en provenance des entreprises. L'appropriation des nouvelles technologies (liées à l'industrie 4.0 et I.A), l'accompagnement à la transformation numérique et les investissements en recherche et développement seront notamment déterminants pour la compétitivité des entreprises.							
Accompagnement des entreprises afin d'identifier et de mettre en œuvre un plan d'action pour leurs enjeux de développement notamment technologique	2 et 4	1 à 6	1. Inciter les entreprises de la MRC à entamer une démarche d'amélioration continue notamment en termes d'innovation	1. Communiquer directement avec les entreprises afin d'effectuer des rencontres individuelles pour établir les enjeux et présenter l'offre régionale d'accompagnement	31 mars 2026	1. 80 Entreprises rencontrées dont 20 nouvelles	15 % du temps d'une ressource
			2. Assurer la réalisation des projets (notamment à caractère technologique) et en assurer le suivi.	1. Effectuer un suivi personnalisé dans les démarches avec les partenaires 2. Collaborer avec les partenaires dont IQ (service d'accompagnement) pour les suivis des audits 4.0 notamment	31 mars 2026	1. Nombre de projets d'amélioration continue accompagnés Cible : 10 projets par année. 2. Nombre d'entreprises accompagnées à partir de leur plan stratégique	15 % du temps d'une ressource
			3. Former et assurer des échanges entre les entreprises selon différentes problématiques	1. Identifier des problématiques communes aux entreprises 2. Organiser des formations en groupe avec suivi individualisé pour ces problématiques 3. Mettre en place des groupes de codéveloppement RH	En continu 31 mars 2026	1. Création de deux projets de formation en groupe avec suivi individualisé 2. Création de 2 groupes totalisant un minimum de 20 personnes	10 % du temps d'une ressource
			4. Assurer la coordination des interventions des partenaires auprès des entreprises de la MRC	1. Participer et animer le comité vigie intervention-innovation des Moulins	31 mars 2026	1. Convoquer, participer et animer 5 réunions du comité vigie intervention-innovation des Moulins	10 % du temps d'une ressource
			5. Suivre l'évolution de l'offre de services et de la programmation des acteurs de l'écosystème régional et national, notamment en lien avec le développement technologique, en vue d'assurer la pertinence des interventions et la réalisation des projets.	1. Établir des relations suivies avec le réseau de soutien aux entreprises (IQ, Conseil de l'innovation, Synchronex, SQ, etc.)	En continu	1. Nombre d'exercices de veille et d'analyses sectorielles réalisés annuellement (développement technologique, programmes, services, tendances) et intégrés dans la planification des interventions de la MRC. Cible suggérée : 4 à 6 veilles structurées par année.	5 % du temps d'une ressource
Motivation à l'égard de cet enjeu : La MRC souhaite accompagner les entreprises dans l'adaptation aux transformations rapides du milieu du travail liées à l'essor de l'IA afin de préserver la compétitivité du tissu économique local, accroître la productivité des entreprises, et assurer l'employabilité durable de la main-d'œuvre. En soutenant une transition technologique responsable et inclusive, la MRC vise à renforcer la résilience des organisations, éviter la perte d'emplois liée à l'automatisation non anticipée et favoriser l'émergence de nouveaux créneaux d'innovation sur le territoire.							
Accompagner les entreprises dans la recherche de solutions pour répondre aux changements du milieu du travail avec l'arrivée de l'IA	1 et 4	4	1. Soutenir les entreprises de la MRC Les Moulins dans l'adaptation à l'IA en leur offrant un accompagnement structuré pour moderniser leurs pratiques, renforcer leurs compétences et intégrer des solutions technologiques adaptées. Cela vise à accroître leur productivité, leur résilience et leur compétitivité dans un marché en transformation rapide.	1. Effectuer des rencontres d'entreprises et d'organisations pour présenter l'offre disponible en matière d'accompagnement de la MRC et référencer ces dernières vers les services d'accompagnement externe.	31 mars 2026	1. Taux d'entreprises accompagnées ayant intégré au moins une solution ou un processus lié à l'IA. Cible suggérée : 40-60 % dans les 12 mois suivant l'accompagnement. 2. Pourcentage de travailleurs ou gestionnaires ayant amélioré leurs compétences numériques ou en IA à la suite des formations offertes. Cible suggérée : ≥ 70 % de satisfaction ou progression mesurée. 3. Proportion d'entreprises accompagnées déclarant une amélioration de leur productivité ou de leur efficacité opérationnelle. Cible suggérée : ≥ 30 % dans les 12-18 mois.	15 % du temps d'une ressource

Motivation à l'égard de cet enjeu : Les Moulins accorde une grande importance à la croissance des entreprises. Lorsque les projets d'expansion nécessitent une relocalisation, il importe d'avoir une connaissance fine des espaces disponibles et de bien comprendre les besoins des entreprises afin de permettre leur croissance sur le territoire.

Soutenir les entreprises de la MRC dans leurs projets d'expansion ou de recherche de nouveaux marchés	1, 2 et 4	1,2 et 4	1. Accroître la capacité des entreprises à planifier et structurer leurs projets d'expansion.	1. Mettre en œuvre un service d'accompagnement individuel pour la définition de plans d'affaires, plans de croissance et modèles financiers. 2. Offrir des cliniques stratégiques (ateliers de 2–3 h) sur la planification, la gestion de projets d'expansion, et l'analyse de marché. 3. Développer une boîte à outils numérique : gabarits de plans, matrices financières, guides sectoriels. 4. Établir un diagnostic initial de maturité pour chaque entreprise afin de cibler les besoins prioritaires. 5. Mobiliser un réseau d'experts (export, finances, innovation) pour offrir un soutien spécialisé selon les secteurs.	En continu	1. Proportion d'entreprises accompagnées ayant complété un plan d'affaires, un plan de croissance ou une analyse de marché dans les 12 mois (cible : 20–30 %). 2. Taux de satisfaction des entreprises envers l'accompagnement reçu (cible : ≥ 85 %).	15 % du temps d'une ressource
			2. Faciliter l'accès des entreprises de la MRC à de nouveaux marchés régionaux, nationaux ou internationaux.	1. Rencontres B2B et activités de maillage sectoriel. 2. Collaborer avec les organismes spécialisés (SODIL, MEIE, Investissement Québec, Export Québec) pour offrir un parcours d'exportation dédié aux entreprises de la MRC. 3. Créer une veille de marchés stratégiques (tendances sectorielles, créneaux porteurs, opportunités émergentes). 4. Développer un programme de préparation à l'exportation, incluant conformité réglementaire, logistique et stratégie de mise en marché. 5. Soutenir la participation des entreprises aux salons et foires ciblant leurs marchés prioritaires.		1. Nombre d'entreprises ayant réussi à percer au moins un nouveau marché à la suite de l'accompagnement (cible : 5–10 par année). 2. Pourcentage d'entreprises ayant augmenté leur chiffre d'affaires lié à l'exportation ou à de nouveaux segments (cible : ≥ 20 % après 18 mois).	
			3. Optimiser l'utilisation des programmes financiers et des partenariats pour soutenir l'expansion.	1. Assurer un accompagnement proactif pour le montage des dossiers financiers (FLI, FLS, FRR2, DEC, PME MTL, etc.). 2. Développer un calendrier annuel des programmes disponibles, mis à jour et diffusé aux entreprises. 3. Mettre en place un comité de suivi interne (SDE, services municipaux, partenaires) pour accélérer les décisions et orienter les entreprises. 4. Créer des partenariats structurants avec les chambres de commerce, CCTT, institutions financières et incubateurs afin de multiplier les leviers d'expansion. 5. Suivre les entreprises sur 12–24 mois pour mesurer les effets économiques (croissance, ventes, emplois) et ajuster les interventions.		1. Montant total de financement obtenu par les entreprises accompagnées (FLI/FLS, MEIE, DEC, PME MTL, etc.) — cible annuelle : X M\$. 2. Taux d'entreprises accompagnées ayant obtenu au moins une aide ou un financement structurant (cible : 40–60 %).	

Motivation à l'égard de cet enjeu : Le développement des entreprises ayant une approche en transition écologique est devenu un enjeu majeur dans le contexte actuel de changement climatique et de prise de conscience croissante concernant les défis environnementaux. De plus en plus d'entreprises se tournent vers des pratiques durables et des modèles économiques respectueux de l'environnement pour répondre aux demandes des consommateurs, attirer les talents et se conformer à des réglementations environnementales de plus en plus strictes. Nous voulons être des intervenants dans la nouvelle mouvance de l'investissements durables : Les entreprises qui adoptent une approche en transition écologique peuvent attirer davantage d'investissements de la part d'acteurs financiers sensibles aux enjeux environnementaux. L'économie circulaire favorise un développement économique durable en réduisant le gaspillage des ressources et en prolongeant la durée de vie des produits. Elle crée de nouvelles opportunités économiques à travers la réutilisation, la réparation et le recyclage, tout en stimulant l'innovation dans les processus industriels. En minimisant les déchets, elle contribue à préserver les ressources naturelles, réduisant ainsi la dépendance aux matières premières et les coûts environnementaux. Le calcul des gaz à effet de serre (GES) est essentiel pour l'industrie au Québec afin de mesurer et réduire son impact environnemental, alignant ainsi ses activités avec les objectifs provinciaux de réduction des émissions. Cela permet aux entreprises d'identifier les sources de pollution, d'optimiser leur consommation d'énergie et de répondre aux exigences réglementaires, telles que la taxe carbone. En outre, il aide à renforcer la compétitivité des entreprises en favorisant l'innovation verte et en répondant aux attentes croissantes des consommateurs pour des produits et services plus durables.

Définir le positionnement du territoire des Moulins comme un milieu propice au développement des entreprises ayant une approche en transition écologique axé sur l'économie circulaire et l'adaptation climatique	1, 2 et 4	1,2,6 et 7	1. Susciter un intérêt chez des entreprises en technologie verte en mettant de l'avant les avantages et opportunités spécifiques que notre MRC offre pour le développement et la croissance de leur activité dans le domaine de la technologie verte	1. Mettre en place un écosystème de l'innovation verte : Créez un environnement favorable à l'innovation et à la collaboration en réunissant des acteurs clés du domaine, tels que des entreprises technologiques, des start-ups, des universités, des laboratoires de recherche et des incubateurs. Cela peut encourager les entreprises en technologie verte à s'installer dans la région pour bénéficier de synergies et de possibilités de partenariats.	En continu	1. Nombre d'entreprises en technologie verte ayant manifesté un intérêt formel (prises de contact, demandes d'information, visites de sites, rencontres exploratoires) pour s'établir ou se développer dans la MRC au cours de l'année. Cible suggérée : 5 à 10 manifestations d'intérêt par année.	5 % du temps d'une ressource
			2. Inciter les entreprises de la MRC à entamer une démarche de diagnostic de calcul des GES ou de l'élaboration des critères ESG	1. Sensibiliser et outiller les entreprises à la démarche de diagnostic de calcul des gaz à effet de serre (GES) est une étape essentielle pour évaluer l'empreinte carbone d'une entreprise, d'une activité ou d'un projet.	31 mars 2026	1. Pourcentage d'entreprises accompagnées ayant entamé un diagnostic GES ou une démarche d'intégration des critères ESG dans les 12 mois suivant l'intervention de la MRC. Cible suggérée : 5–10 %.	5 % du temps d'une ressource
			3. Soutenir le développement d'une filière en lien avec l'économie circulaire	1. Être à l'affût par le réseautage des tendances de demain dans un des créneaux de l'économie circulaire (éco-conception) et les opportunités d'affaires qui en découlent.	31 mars 2026	1. Nombre de projets ou partenariats d'économie circulaire initiés ou accompagnés par la MRC (ex. synergies industrielles, valorisation de résidus, mutualisation d'équipements). Cible suggérée : 1 à 2 projets par année.	5% du temps d'une ressource

Objectifs Réseau accès PME

- 1- Améliorer les services aux entreprises
- 2- Développer une offre de service qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.
- 3- Donner accès à des services comparables sur le territoire
- 4- Assurer que les entreprises puissent se déployer et atteindre leur plein potentiel.

Axes d'intervention Réseau accès PME

- 1- Accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
- 2- Référer aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
- 3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une accessibilité de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
- 4- Collaborer avec différentes ressources et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
- 5- Collaborer étroitement avec IQ dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.
- 6- Contribuer à faciliter les démarches de financement en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.
- 7- Dynamiser l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.